



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/AONO/F.34/CDPM/2024 DU 30 DEC 2024

POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE
TSUETO, DANS LE GROUPEMENT BALEVENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NONG-ZEM,
DEPARTEMENT DE LA MENOUA.

(En procédure d'urgence)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département de la Menoua, Autorité Contractant, lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de renforcement et d'extension en triphasé du réseau électrique du village Tsuetou , Groupement Baleveng, dans l'arrondissement de Nong-Zem, département de la Menoua Région de l'ouest.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 04 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Coûts prévisionnels

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions deux cent sept mille six cent soixante dix (30 207 670) Francs CFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance, aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT- Exercice 2024 et suivants.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de : Six cent quatre mille cent cinquante trois (604 153) Francs CFA

et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables aux adresses suivantes dès publication du présent avis :

- Prefecture de la Dschang, Tél : 670 70 36 16

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Préfecture de la Menoua sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Préfecture de la Menoua au plus tard le 24/01/2025, à 09 heures locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°09/AONO/F-34/CDPM-ME/2024 DU 30/12/24

POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE
TSUETOU , GROUPEMENT BALEVENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NONG-ZEM, DEPARTEMENT DE LA
MENOUA.

Financement : BIP MINEPAT -EXERCICE 2024 ET SUIVANTS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
(EN PROCEDURE URGENCE)

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/01/2025, à 10 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Menoua.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat dument signé par le Directeur(même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres Technique ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Absence de la déclaration d'intention de soumissionner ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité ;
- Pièce administrative non conforme ou absente et non régularisée dans les quarante et huit heures (48h) après l'ouverture des plis.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (08 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (05 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans le DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (75% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois sous peine de se voir éliminer avant la signature de la décision d'attribution l'entreprise doit présenter les originaux des dossiers du matériel roulant et les diplômes du personnel présenté dans l'offre.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Nkong-Zem(Commission Départementale de Passation des Marchés), Tel :

AMPLIATIONS

- MINEPAT(Pour information)
- MINMAP(Pour information)
- ARMP / OU(pour publication et archivage) ;
- DDEPAT/Menoua (Pour information) ;
- DD MINMAP/Menoua (Pour information) ;
- P/CDPM/Menoua (Pour information) ;
- Classement / Archives ;
- Affichage.

